

L'enjeu du procès de Trump sur l'avenir politique des USA



Article rédigé par *bernard-antony.com*, le 16 février 2021

Source [*bernard-antony.com*] Certes, il était très improbable que Donald Trump ne soit pas acquitté ce 13 février à l'issue du procès en destitution qui lui était incroyablement intenté devant le Sénat américain.

Néanmoins, étant donné les immenses forces liguées contre lui et leurs moyens de pression sur les sénateurs, on pouvait craindre le pire. Car le pire, c'était évidemment que soit prononcée une destitution l'empêchant de pouvoir se représenter éventuellement mais qui aurait surtout pour effet de très lourdement handicaper psychologiquement et politiquement la droite américaine conservatrice des valeurs du respect de la vie et de la liberté.

Je n'ai pas été pour ma part un inconditionnel de Trump. Mais le déferlement de la haine croissante impulsée contre lui par toutes les forces de décomposition génocidaire de l'Amérique et de l'occident en général m'avait amené à exprimer ici le profond souhait de sa réélection.

Comme je l'avais écrit également, non seulement j'espérais mais je croyais en sa possibilité d'être réélu. Il ne l'a pas été du fait de ce qui semble tout de même bien avoir été un scrutin entaché en maints endroits de nombreuses et grosses irrégularités.

La démocratie américaine n'est pas en tous points exemplaires même dans l'organisation des votes.

L'enjeu du procès dépassait bien largement la question de l'avenir politique personnel de Trump.

Il s'agissait en fait de l'application d'une volonté de vengeance de la confédération des puissances capitalistes aux visées de domination mondialiste et des forces révolutionnaires de la convergence LGBT et du racisme antiblanc de l'antiracisme.

Faire de Trump le premier président de l'Union dans l'histoire américaine interdit de réélection, c'était pour les dirigeants de cette confédération le frapper d'un sceau d'infamie marquant de même toute la droite nationale et chrétienne des États-Unis.

Faut-il le redire ? Imputer à Trump et à ses partisans, certes indignés devant les résultats du scrutin mais totalement désarmés, l'intention de perpétrer un coup d'État, cela relevait d'une massive désinformation surréaliste. Jamais on n'a vu dans l'histoire un tel décalage entre la réalité des faits et la boursoufflure des récits qui en furent donnés sur tous les médias euros-américains.

Comme s'il s'était agi de scènes de massacres, de pillages, d'incendies, bref d'une conquête révolutionnaire telle que la sanglante prise des Tuileries à Paris, les incendies gigantesques perpétrés, toujours à Paris, par les communards, la prise du palais d'Hiver par les bolcheviques à Saint-Pétersbourg.

La vérité, c'est sans doute que, d'une part la classe politique capitaliste et gauchiste américaine a eu une énorme frousse, de l'autre que la coalition des gigantesques entreprises (GAFA et autres...) du conditionnement médiatique de près des deux tiers de l'humanité a vu dans cette affaire l'occasion de manifester l'étendue de sa puissance de conditionnement des peuples et des pouvoirs. Pas absolue, pas totale pourtant. Et si la condamnation de Trump aurait sonné comme un coup dur pour la continuation de la résistance du « pays libre » américain, sa non-condamnation va au contraire très vite peser pour ses 74 millions d'électeurs comme une raison de ne pas désespérer et de se retrouver encore plus dynamiquement autour de la devise « Make America great again ». (MAGA).

Somme toute, voici l'Amérique politiquement divisée entre les forces financiario-idéologiques des GAFA (groupes « antifas » !) et celles de la résistance nationale et chrétienne du peuple « MAGA » !

Islam-islamisme : les réponses affligeantes de Darmanin

Je n'ai pas l'humeur de commenter ici le face à face de Marine Le Pen et de Gérard Darmanin de vendredi dernier ; à l'évidence par trop biaisé par des calculs de « marketing » politicien et sans qu'aient été abordées vraiment les questions de fond sur l'islam en France.

En revanche j'ai lu avec attention le long entretien dans Valeurs Actuelles de trois journalistes de cet hebdomadaire avec le ministre et titré « Darmanin au défi de l'islam ». Les questions sont pertinentes, les réponses au mieux décevantes et même, pour une question essentielle, accablante.

Darmanin formule globalement des lieux communs de « l'islamiquement correct » et des considérations politiciennes sur l'immigration sans proposer des solutions crédibles.

Mais l'accablant, c'est que, manifestement, soit il ne comprend pas, soit il fait semblant de ne pas comprendre la question fondamentale sur la loi morale naturelle, l'autre nom de la loi de Dieu – ou des dieux. Manifestement, la tragédie d'Antigone, un des legs de la culture grecque, n'a pas nourri sa réflexion, pas plus que la phrase du Christ sur ce qu'il faut rendre à César et ce qu'il faut rendre à Dieu. Darmanin se place en effet dans la continuité de l'affligeante réflexion chiraquienne selon laquelle « il ne peut y avoir de lois au-dessus des lois de la République ».

Ce qui est l'affirmation commune à tous les régimes totalitaires pour la justification de lois de circonstances ne respectant pas la loi morale naturelle (à ne pas confondre avec les lois particulières des religions).

Ainsi, les nombreux préceptes de la charia islamique ne sont-ils pas tous en harmonie avec la loi naturelle et sont-ils même souvent en opposition. Ainsi des châtiments et des lois du mariage.

En revanche, les lois républicaines (les lois de « César ») de banalisation de l'avortement sont-elles en rupture avec la loi de dieu, avec la loi de la conscience morale naturelle du « tu ne tueras pas ».

C'est Antigone qui respecte la loi morale et divine inscrite en sa conscience en voulant donner une sépulture digne à son frère. C'est le tyran Créon qui viole la loi morale en édictant une loi d'interdiction.